

# Les raids de l'Afrique du Sud dans trois pays Avant de réagir, le Canada consulte le Commonwealth

**OTTAWA, WASHINGTON, AFP, PC** — Après avoir temporairement retiré son ambassadeur d'Afrique du Sud, le gouvernement du Canada a entrepris de consulter les pays du Commonwealth pour décider des mesures à prendre à la suite des raids sud-africains contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a rencontré hier les hauts commissaires des pays du Commonwealth représentés dans le Groupe des sages pour discuter des réactions possibles aux attaques de l'Afrique du Sud.

Le Groupe des sages a été créé en vue d'encourager un changement pacifique en Afrique du Sud, par un processus de dialogue politique.

Le Haut commissaire canadien à Londres, M. Roy McMurtry, rencontrera aujourd'hui les membres du Comité permanent du Commonwealth sur le sud de l'Afrique, a indiqué M. Clark.

Le membre canadien du Groupe des sages, l'archevêque Ted Scott, reviendra au Canada demain ou vendredi, et devrait pouvoir rencontrer M. Clark, ainsi que les chefs libéral et néo-démocrate John Turner et Ed Broadbent, pour discuter de la position du groupe, a ajouté le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

"Nous voulons voir si un rôle peut être joué par le Groupe des sages dans l'avenir, a-t-il déclaré. Nous ne voulons pas prendre une décision hâtive immédiatement en Chambre qui pourrait

mettre en péril la possibilité pour le Commonwealth de travailler efficacement à mettre fin à l'apartheid".

### Mesures

L'opposition a profité de la période des questions pour suggérer au gouvernement une série de mesures à prendre contre l'Afrique du Sud.

Le chef libéral John Turner a recommandé au gouvernement de mettre un terme à toute relation diplomatique avec l'Afrique du Sud, tandis que le chef néo-démocrate Ed Broadbent a favorisé les sanctions économiques en proposant de mettre fin à tout investissement canadien dans ce pays, et à cesser toute importation de biens agricoles sud-africains.

Le député néo-démocrate Ian Waddell a proposé de son côté de ne pas honorer un contrat de transformation d'uranium sud-africain au Canada, suggestion que M. Clark a balayé du revers de la main en indiquant qu'il s'agissait d'un bris de contrat.

### Initiative

L'opposition a demandé au gouvernement canadien de ne pas attendre et de prendre l'initiative.

M. Clark a répliqué qu'il avait condamné les raids sud-africains dans les termes les plus fermes possibles, et que le Canada avait déjà fait preuve d'initiative en ayant été l'un des maîtres

d'oeuvre du Groupe des sages.

"Ce Groupe des sages faisait du progrès en Afrique du Sud. Nous pouvons assumer que l'action prise (par l'Afrique du Sud) équivalait à un sabotage du travail du Commonwealth", a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

### Les États-Unis condamnent les raids

Le gouvernement américain a souligné, hier, qu'il n'avait pas l'intention de prendre de sanctions économiques contre Pretoria malgré sa condamnation vigoureuse des raids sud-africains en Zambie, au Botswana et au Zimbabwe.

M. Charles Redman, porte-parole du département d'État, a indiqué que Washington était en contact avec les pays de la région et ses alliés et continuait à étudier ses options, mais que celles-ci ne comprenaient pas de sanctions économiques.

La Maison-Blanche a également indiqué que Washington n'envisageait pas de sanctions économiques, sans donner de précisions sur les mesures étudiées par les États-Unis.

En septembre 1985, sous la pression du Congrès et de l'opinion publique, le président Reagan avait annoncé une série de sanctions limitées contre l'Afrique du Sud.

Le gouvernement américain avait condamné, lundi, avec une vigueur particulière les raids sud-africains, soulignant qu'ils pourraient constituer un grave revers pour les perspectives de paix dans la région.

# Le président sud-africain se justifie par les Libyens

**LE CAP, Afrique du Sud (AFP)** — Le président sud-africain Pieter Botha a contre-attaqué, hier, après la vague de protestations internationales condamnant les raids sud-africains de lundi contre les capitales de trois pays d'Afrique australe, en justifiant ces initiatives par l'existence d'un plan terroriste libyen.

Les raids sud-africains, rappelle-t-on, visaient des bases présumées du Congrès national africain (ANC, anti-apartheid) dans les capitales du Botswana, du Zimbabwe et de Zambie, et ont fait au moins deux morts.

Les liens de l'ANC avec le chef de la Révolution libyenne, le colonel Kadhafi, celui que le président Reagan a appelé "le chien enragé du Proche-Orient", sont bien établis, a affirmé le président Botha lors d'un débat au Parlement du Cap.

Depuis des années, l'ANC et l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) envoient des recrues dans des camps d'entraînement du colonel Kadhafi, ainsi qu'en Angola, pour y être formés au terrorisme, a-t-il poursuivi.

L'Afrique du Sud, a estimé M. Botha, ne permettra à l'hypocrisie du monde occidental de s'opposer au besoin de protection de notre pays. Pretoria, a poursuivi en substance M. Botha, a donné un avertissement à ses voisins: c'est une transgression particulièrement grave des lois internationales pour un état que de fournir un sanctuaire à des éléments qui se préparent à commettre des actes de terrorisme contre d'autres États, a expliqué le président sud-africain.

Le président Botha répondait au Parlement aux accusations lancées par le président du Parti fédéral progressiste (PFP, opposition libérale),

M. Colin Eglin, qui a qualifié de désastreux les effets des raids de la veille.

### Encore plus fort

A l'inverse, M. Koos van der Merwe, du Parti conservateur (extrême-droite), a loué les attaques sud-africaines et affirmé que Pretoria devait frapper encore plus fort le fléau du terrorisme.

Par ailleurs, les étudiants des campus des universités du Witwatersrand et du Cap ont manifesté leur opposition aux raids et se sont affrontés aux forces de l'ordre sur les deux campus.

Dans la banlieue sud du Cap, peu avant l'ouverture du débat au Parlement, la police a utilisé des gaz larmogènes et de l'encre violette tirée d'un canon à eau pour disperser environ 300 étudiants manifestant à proximité du campus de l'Université du Cap, à dominante blanche.

Au préalable, une réunion publique avait rassemblé environ 1.500 étudiants pour condamner les raids de lundi. Un manifestant, portant une cagoule et un drapeau aux couleurs de l'ANC était du nombre des étudiants arrêtés. Les manifestants ont lancé des pierres sur les policiers emmenant les personnes arrêtées.

A Johannesburg, environ 200 policiers ont investi le campus de l'université où des étudiants noirs affrontaient des membres de l'Alliance étudiante modérée (SMA) pro-gouvernementale. Ceux-ci essayaient d'organiser une manifestation anti-ANC pour commémorer un attentat à la bombe revendiqué par l'ANC qui avait fait 19 morts il y a trois ans à Pretoria, alors que les étudiants noirs organisaient une réunion pour condamner les raids de la veille. Treize personnes ont été arrêtées, selon la police.



Le ministre Joe Clark

## Le libre-échange

# Les négociations débutent sur des notes discordantes

**OTTAWA (PC)** — Les négociations formelles sur le libre-échange commercial entre le Canada et les États-Unis débutent aujourd'hui et déjà elles semblent destinées à s'enfoncer en eau trouble.

Hier aux Communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a dû publiquement désavouer des propos du négociateur en chef canadien dans ce dossier, M. Simon Reisman, qui avait soutenu que les programmes sociaux canadiens pourraient se retrouver sur la table de négociations "s'ils ont un impact vraiment important sur le commerce".

"Nos programmes sociaux ne sont pas en jeu, les négociations touchent uniquement les questions de commerce international", a soutenu catégoriquement M. Clark.

"Ces programmes ne sont pas sur la table ni en totalité, ni en partie", de rencherir par la suite, en dehors de la Chambre, le ministre du Commerce international James Kelleher.

Ce dernier a dû de son côté minimiser une autre embûche apparue sur la route des négociations. Dans une offensive de dernière heure, une coalition de compagnies forestières américaines vient de réclamer à la Commission américaine du commerce international des droits de douanes spéciaux de 27 p. cent sur le bois d'oeuvre canadien (une surtaxe de plus de \$1 milliard sur les \$4 milliards d'exportations l'an dernier).

Pour le leader de l'Opposition libérale aux Communes, John Turner, Ottawa a littéralement sacrifié cette industrie de \$3 milliards de recettes, pour ne pas indisposer Washington à la veille des pourparlers.

Selon M. Turner, les dés étaient pipés contre les forestiers canadiens depuis plusieurs semaines. Le mois dernier, le président Reagan avait eu peine à arracher au Sénat un vote favorable au projet de libre-échange. Pour obtenir l'appui de certains sénateurs protectionnistes, il s'était engagé à "régler en coulisse" le problème du bois d'oeuvre, une note que risquent de payer les producteurs canadiens, estime M. Turner.

### Début des négociations

Pour la première fois, après des mois de pourparlers, les négociateurs d'Ottawa et de Washington, MM. Reisman et Peter Murphy, se retrouvent ce matin face à face, donnant le coup d'envoi à au moins 18 mois de négociations formelles.

Tant M. Mulroney que le président américain Ronald Reagan ont indiqué qu'ils espéraient une entente avant la fin de leurs mandats, novembre 1988 dans le cas du président.

Hier, le ministre Kelleher a indiqué que cette première séance de deux jours servirait avant tout aux porte-parole d'Ottawa à faire comprendre le système politique et économique canadien à Washington.

### Producteurs agricoles contre le libre-échange

L'Union des producteurs agricoles (UPA), s'appuyant sur un sondage réalisé auprès de 10.000 de ses 45.000 membres, s'oppose catégoriquement au projet de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

"Essayer de nous vendre un marché de 250 millions d'Américains relève d'une utopie de politiciens. Ce qu'il nous faut, c'est de freiner la production, qui est déjà saturée dans les secteurs du lait, de la viande et des céréales", a déclaré hier, en conférence de presse, M. Jacques Proulx, président de l'UPA.



James Kelleher

Celui-ci a observé d'ailleurs qu'il s'agit de la première occasion, dont on a profité, à l'UPA, pour consulter les membres à la base, "soit par le biais d'assemblées de cuisine ou de réunions de paroisse", a précisé M. Proulx.

Sans privilégier nécessairement le statu quo, les 10.000 membres de l'UPA, faisant partie de l'opération-consultation, sont d'accord avec une libéralisation des échanges canado-américains.

"Mais ils sont déterminés à poursuivre la politique des plans conjoints, par laquelle ils peuvent tirer la meilleure part possible des mécanismes du marché", ajoute M. Proulx.

C'est aujourd'hui que doit s'ouvrir, à Ottawa, la rencontre réunissant les 11 ministres canadiens de l'Agriculture, et leurs homologues des États de la Nouvelle-Angleterre.

"Chacun d'entre eux a été sensibilisé à nos problèmes. Les agriculteurs tiennent plus que jamais à nos plans conjoints", conclut M. Proulx.

# LES LAMPES À HALOGÈNE

- A- Suspension 299\$ #258673
- B- Lampadaire 339\$ #60111
- C- Lampe de bureau 269\$ #258681

**Demandez la brochure "L'Art de bien s'éclairer"**  
Des pages d'informations et d'illustrations pour faire un choix judicieux de luminaires.

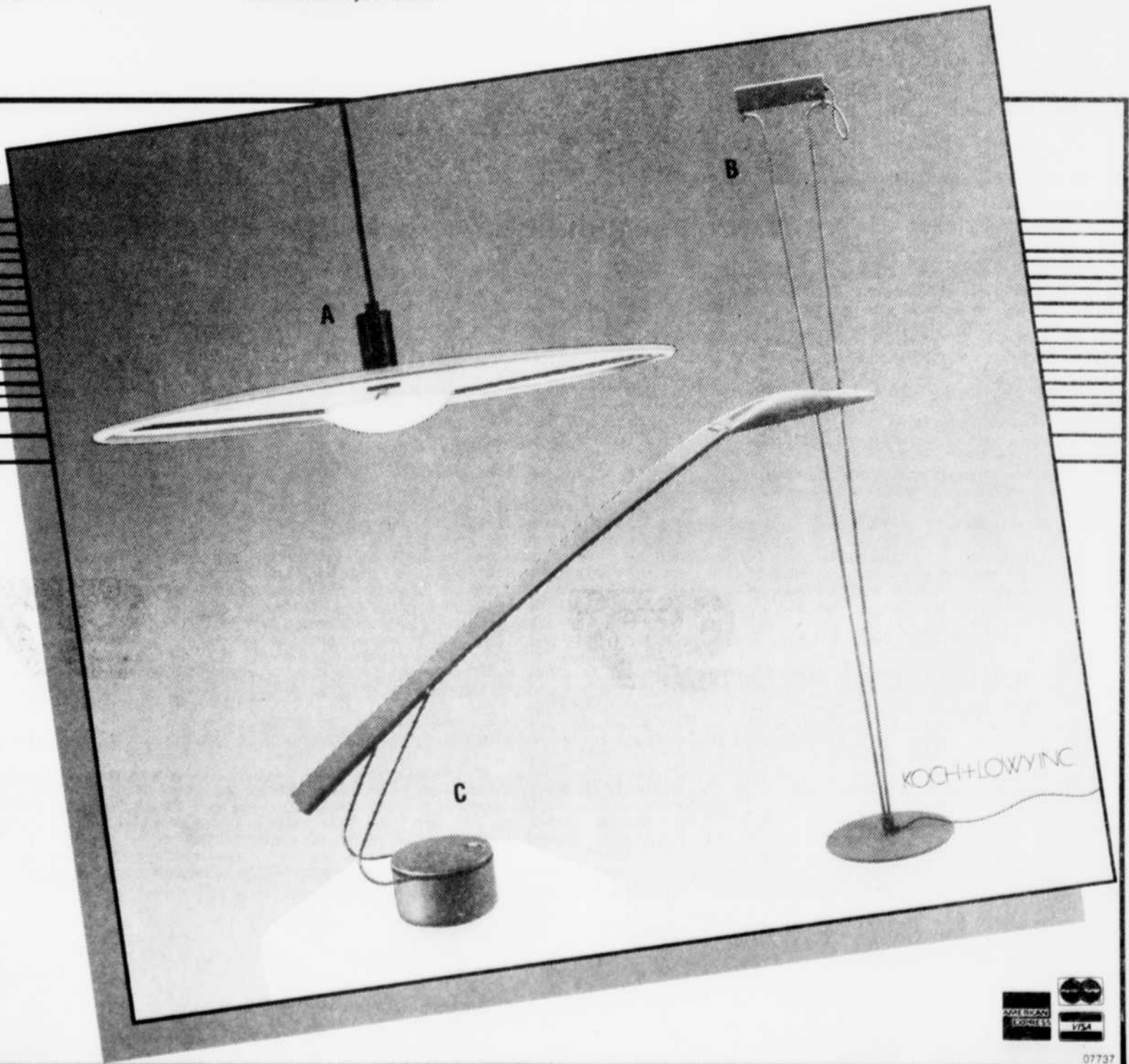


**boiteau**  
luminaire

*Embellit la lumière*

2324, rue King Ouest, Sherbrooke  
(819) 566-2626

Ampoules incluses. Stationnement gratuit. Cette promotion se termine le 3 juin 1986



## Un conflit à régler au plus tôt

Les travailleurs de l'amiante d'Asbestos sont en grève. Evidemment, on pense au célèbre conflit de 1949 qui secoua le Québec tout entier mais la référence historique tourne court car le contexte actuel n'a rien à voir, ou si peu, avec celui qui prévalait sous le régime Duplessis. La situation de l'industrie de l'amiante en 1986, c'est un marché en pleine crise et un avenir des plus incertains; employeurs et employés de la J.M. d'Asbestos devront avoir cela bien en tête et faire preuve de réalisme.

On sait dans quel piètre état est l'industrie de l'amiante. Récemment, les gouvernements fédéral et provincial décidaient de se porter à sa défense en lançant une campagne internationale de revalorisation de la fibre blanche. Comme nous le mentionnions à cette occasion, cette action aura nécessairement une portée limitée et il faudra poursuivre la diversification industrielle. On réussira peut-être à stabiliser le marché actuel et, au mieux, à reconquérir une part du marché perdu mais tout cela repose bien entendu sur la satisfaction des clients. C'est pourquoi ni la compagnie J.M. ni ses employés ne peuvent se permettre un long conflit de travail. L'industrie canadienne de l'amiante, déjà si affaiblie, pourrait ne plus jamais se relever d'un arrêt de production qui détournerait les commandes des trop rares clients qui restent.

C'est, semble-t-il, principalement sur la contribution patronale à la caisse de retraite que les négociations ont achoppé mais, dans l'ensemble, offres et demandes ne sont pas dramatiquement éloignées. L'entente est possible et on a tout intérêt à ce qu'elle vienne au plus tôt.

On comprend les travailleurs de vouloir s'assurer une retraite convenable mais on comprend aussi les dirigeants de la J.M. de ne pas vouloir, eux, gruger une fragile marge de profit. Ces dernières années, les deux ont dû faire des efforts notables pour que l'industrie survive; les premiers ont accepté de modestes augmentations de salaires et les deuxièmes ont procédé à une rationalisation de leur production. Si on ne parvenait pas à s'entendre dans des délais les plus brefs possibles, on risquerait de détruire le délicat équilibre qu'on a difficilement réussi à maintenir.

Depuis le violent conflit de 1949, la compagnie d'Asbestos et ses travailleurs ont toujours fini par se mettre d'accord sur les termes d'une convention collective. Alors que, plus que jamais, il y va de l'avenir des deux parties et de l'économie locale, les intérêts communs devraient favoriser un règlement rapide du conflit, du moins, souhaitons-le.

Roch Bilodeau

### OPINION DES AUTRES

## Justice pour les pré-retraités

La manifestation qui vient de se dérouler à Ottawa attire à bon droit l'attention du public sur le coup dur que le ministère de l'Emploi a porté à une trentaine de milliers de retraités et pré-retraités en leur faisant perdre le bénéfice du cumul de leur pension avec la prestation d'assurance-chômage.

La mesure est mauvaise à tous égards, et il est significatif que des députés du Parti conservateur commentent à s'en dissocier en public, après que d'autres eurent protesté discrètement auprès de Mme Flora MacDonald. Celle-ci invoque la règle suivant laquelle l'assurance-chômage prête assistance aux gens qui subissent un arrêt "involontaire" de travail. Mais elle oublie qu'à l'initiative du gouvernement, le programme a été modifié ces dernières années, tantôt pour favoriser le "temps partagé" dans les entreprises menacées de fermeture, tantôt pour encourager la pré-retraite et donc l'entrée de plus de jeunes sur le marché du travail.

Parmi ceux et celles qui avaient préparé leur sécurité financière en prenant pour acquis que le gouvernement n'aurait qu'une parole, plusieurs s'estiment trompés et ils le sont assurément. Le gouvernement aura trompé aussi des entreprises, privées et publiques, qui allaient offrir un plan de retraite anticipée.

Les manifestants n'ont pas manqué de souligner que le changement n'est pas seulement rétroactif, mais discriminatoire. La pension ordinaire devient une pénalité, mais non pas les rentes, ni la pension tirée d'un régime enregistré, ou encore d'un plan privé ou individuel. Et comme par hasard, la mesure touchera surtout les gens moins fortunés, essentiellement des ouvriers et des femmes.

La restriction vise à réduire le coût du programme

de quelque 30 millions \$, mais le ministère ne tient pas compte des déplacements de coûts que son recul va causer. Il sous-estime gravement aussi le discrédit qui va désormais toucher ses programmes de pré-retraite et autres "assouplissements" auxquels les employés âgés et les employeurs vont opposer une méfiance de plus en plus grande.

Il aurait été plus sage de maintenir le statu quo en attendant le rapport de la Commission Forget. Maintenant, soumis à forte pression, le gouvernement va devoir vraisemblablement reculer, mais en ayant déjà subi une autre perte de crédibilité.

En s'en prenant à une catégorie de personnes devenue particulièrement vulnérable à cause du chômage, des changements technologiques et de l'âge, l'administration Mulroney se trouve à contredire le "gouvernement de compassion" qui lui avait valu la confiance des électeurs. Sa chute de popularité est évidente auprès des aînés. Il va falloir que les choses changent, notamment à ce ministère à la réputation inhumaine qu'est devenu le ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Autrement, nombreux seront les citoyens de tous âges qui diront, comme cette manifestante de la colline parlementaire, qu'un gouvernement, "cela se sort". Pourra-t-on les en blâmer? Quand l'Etat engloutit des centaines de millions de dollars dans des projets qui n'en ont pas toujours besoin ou dont l'utilité sociale et économique reste douteuse, il est bien mal venu d'invoquer son déficit pour réduire chez les pré-retraités des revenus qui ne sont pas du luxe.

Jean-Claude Leclerc  
Le Devoir



### OPINION DES LECTEURS

#### • Cascades: une dimension nouvelle

(...) Nouvellement arrivée sur la scène de l'investissement en France, la société des papiers Cascades fait de plus en plus sa marque après sa deuxième acquisition sur le sol français. C'est là une preuve des ressources potentielles qui existent à l'état latent chez nos Canadiens français. Timidité, manque de confiance en soi qui ont trop longtemps caractérisé nos gens devant l'étranger inconnu sont maintenant choses du passé.

M. Lemaire, des papiers Cascades, a réussi en France là où des investisseurs français avaient fait faillite. M. Lemaire a gagné la confiance des travailleurs français. Il apporte une dimension nouvelle de

respect mutuel dans les rapports entre le capital et le travail tout en évitant de sombrer dans un paternalisme d'un autre siècle.

Copropriété, co-gestion sont des approches nouvelles encore peu familières aux ouvriers français trop longtemps méprisés, humiliés dans leur dignité d'homme par un patronat français ignare et imbu des préjugés de classe. Je me souviens, dans mon enfance, des récits de mon pauvre père. D'origine champenoise, il me racontait les conditions affreuses de travail qu'il avait subies en France après la ruine de notre famille. Bien entendu les temps ont changé.

Le Canadien français a une meilleure compréhension des problèmes

et une ouverture d'esprit que n'a pas son collègue français. Au Québec, dans l'émergence d'un nouveau système économique possible, une élite d'hommes nouveaux sortis du peuple québécois devraient pouvoir faire ses premiers pas.

Dans le système du libéralisme économique actuel, qui a de plus en plus recours aux expédients, les maux sont à la dimension planétaire et l'entité humaine n'a qu'une valeur restreinte et sera de plus en plus restreinte jusqu'à l'éclatement de la société. Il appartient au peuple québécois d'apporter son appui à une société nouvelle. Il en a les moyens. La preuve est faite.

Alexandre Séguin, Sherbrooke

#### • • Contre la fermeture de Radio-Québec en Estrie

La section estrienne du Parti Vert du Québec se prononce contre la fermeture de Radio-Québec en Estrie, considérant que cette décision a été prise sans aucune consultation auprès des bénéficiaires de cette institution. Parmi ceux et celles-ci, il y a bien sûr les téléspectateurs trices, mais il y a aussi les employés-e-s et les entreprises soustraitantes qui se seraient peut-être montrés-e-s intéressés-e-s à simplifier financièrement dans la survie du bureau régional, si on leur avait offert.

Précisons qu'avec un minimum de concertation, il y aurait sûrement possibilité d'obtenir une participation financière des municipalités, chambres de commerce, organismes de promotion touristique ou de sensibilisation (ex.: C.S.I., A.C.E.F....) et même des téléspectateurs trices intéressés-e-s à devenir membres pour avoir enfin leur mot à dire dans la programmation. Nous songeons ici à une formule semblable à celle de la radio communautaire CFLX, qui pourrait s'appliquer partiellement dans le domaine de la télévision, avec des bénéfices certains vis-à-vis l'information régionale.

A ce chapitre, nous déplorons particulièrement l'absence de reportages sur le monde du travail et les réalisations qui s'y opèrent dans les nouvelles voies de développement de notre région. L'Assemblée

de concertation de développement de l'Estrie (A.C.D.E.) n'aurait-elle pas intérêt à s'impliquer dans une télévision éducative dans le but de stimuler l'esprit d'entreprise et le développement du potentiel humain de la région?

Les réseaux de télévision commerciaux ne nous offrent trop souvent que de l'information à caractère sensationnel, et généralement déprimant: meurtres, catastrophes humaines ou naturelles. C'est à se demander si il reste encore des gens au travail, dans des domaines divers: oeuvrant à la construction et au progrès de notre société.

La recherche scientifique, la conscience professionnelle des travailleurs euses, l'entrepreneuriat des gens d'affaires, l'implication de bénévoles dans des secteurs aussi variés que la coopération internationale, la protection de l'environnement... autant de facteurs de développement de notre région qui passent inaperçus parce qu'il est plus facile de diffuser des émissions américaines toutes faites, ou régner tout à tour le sensationnel, la romance, et surtout la violence!

Le Parti Vert ne réclame pas seulement le maintien des services actuellement offerts par la section régionale de Radio-Québec, il propose rien de moins qu'une expansion de ceux-ci! Dans l'état actuel des finances gouvernementales, il est évident que cela n'est réalisable qu'avec la participation du milieu.

qui prendra l'initiative de la concertation? L'A.C.D.E.? Un groupe de citoyens-nés? Quoi qu'il en soit, une période de transition entre le fonctionnement actuel et un éventuel nouveau mode de gestion eut été souhaitable, mais le gouvernement a préféré agir brutalement et a carrément refusé tout dialogue. Tant qu'à l'indifférence évidente des députés de la région, elle est pour le moins décevante, sinon simplement révoltante!

La possibilité de la production d'émissions régionales par le personnel de Montréal de la société Radio-Québec, suggérée par son conseil d'administration, ne correspond selon nous qu'à un vœu pieux sans lendemain; la production régionale, plus coûteuse parce qu'impliquant des frais de déplacements, sera tout simplement sacrifiée sur l'autel de la rentabilité à court terme.

C'est l'avenir de notre société qui est en jeu: où bien la télévision demeure un facteur d'assimilation de la "culture" américaine par les téléspectateurs trices, ou bien elle devient un facteur d'éducation et d'expression de nos espoirs et de nos réalisations collectives; un témoin de la diversité des régions qui forment notre province.

Richard Gendron, secrétaire,  
Comité exécutif  
régional provisoire  
Parti Vert du Québec,  
section Estrie

### POINT DE VUE

## Pour une politique responsable d'équilibre budgétaire à l'Université de Sherbrooke

NDLR Première partie d'un texte adopté par le Conseil de la Faculté de l'éducation de l'Université de Sherbrooke. La deuxième et dernière partie paraîtra demain.

Le texte suivant, intitulé **Pour une politique responsable et équitable d'équilibre budgétaire**, constitue la réaction constructive de la Faculté d'éducation aux trois documents déposés le 25 mars devant le Conseil d'Administration.

- Les orientations budgétaires
- Politique de répartition des postes de professeurs pour l'année 1986-1987
- Changements proposés au nombre de postes de professeurs, accordés aux facultés pour l'année financière 1986-1987

Il propose un ensemble de principes d'orientation et d'action étroitement solidaires, visant à corriger ou à remplacer ce qui, dans les documents cités, a été unanimement jugé inacceptable par les personnels de la faculté, à savoir les critères, le développement et le type de gestion.

#### Les critères

Les critères retenus dans **Les orientations budgétaires**, en plus de ne pas être pondérés, se recoupent et se chevauchent. Leur application est arbitraire et irrégulière. En effet, selon les chiffres fournis, bien d'autres secteurs que ceux qui ont été désignés auraient dû être touchés. Leur application est également tendancieuse puisque, compte tenu de ce qui précède, seules les sciences humaines ont été visées.

#### Le développement

Les mesures proposées compromettent ou modifient, sans rationalité autre que budgétaire à court terme, le développement de l'Université de Sherbrooke.

Le financement, déjà parcimonieux, de l'accroissement des clientèles est encore réduit par l'Administration elle-même; ceci non seulement compromet le développement des facultés ou programmes en expansion et les amène indirectement à financer les autres, mais crée de toute pièce la situation négative qu'évaluent précisément les critères retenus dans les Orientations budgétaires.

Les mesures proposées dépassent la "réduction ou l'abandon d'activités". Elles privent arbitrairement l'Université et le milieu de certains champs de compétence dont personne ne peut nier l'intérêt et qui, de plus, constituent un potentiel de développement qualitatif et quantitatif pour la communauté. L'annonce publique des coupures de postes dans trois secteurs compromet non seulement l'avenir de ces secteurs mais aussi la crédibilité des sciences humaines sur notre campus et de l'Université toute entière comme institution fiable à long terme.

#### Le type de gestion

Le Comité exécutif ne se contente pas d'indiquer aux doyens le montant que doit payer leur faculté pour assurer l'équilibre budgétaire de l'Université, mais aussi les moyens qu'ils doivent prendre; et ce, de façon inéquitable et arbitraire. Ce faisant, le Comité exécutif renie les principes de gestion qu'il a lui-même établis et se condamne à gérer une situation communautaire dans un climat d'insécurité et de désunion qui ne pourra qu'empirer cette situation.

Les principes proposés ci-après ont été retenus et élaborés à un niveau de préoccupation qui dépasse largement les intérêts particuliers à court terme de la Faculté d'éducation.

Préoccupation universitaire d'abord, ne subordonnant pas inconsidérément la qualité et le dynamisme de l'institution à ses problèmes budgétaires. Préoccupation d'équité et de responsabilité permettant d'affronter le problème sur une base comparative acceptable, tant entre l'Université et le réseau qu'entre les différentes constituantes de notre Université. Préoccupation de respect des compétences enfin, assurant au maximum la possibilité, pour chacun des secteurs, de mettre au point des solutions adaptées à leurs réalités propres et à leur dynamisme.

#### Pour une politique responsable et équitable d'équilibre budgétaire

##### 1. Principes de réalisme

1.1 La situation d'endettement progressif de l'Université de Sherbrooke est indéniable et demande des redressements.

1.2 Le financement des universités au Québec (1) est inférieur à celui de l'Ontario, lui-même inférieur à celui du Canada;

est insuffisant pour pouvoir maintenir l'état de chose hérité des années passées.

1.3 Par ailleurs, notre financement est avantageusement comparable à celui des autres institutions du genre au Québec (1), ce qui place l'Université de Sherbrooke en situation, à la fois de responsabilité face aux autres universités, au milieu et au gouvernement et de réflexion en vue de concilier son identité propre avec sa crédibilité devant ces différents milieux.

##### Principe I

La communauté universitaire de Sherbrooke doit reconnaître son déséquilibre budgétaire relatif et s'engager à y remédier dans les limites de son pouvoir et de ses responsabilités.

##### Principe II

La communauté universitaire doit parallèlement contribuer à faire reconnaître et respecter, par le gouvernement et le milieu, leur responsabilité dans la situation actuelle des universités.

##### 2. Principes de rationalité

2.1 Quelles que soient son importance et ses incidences, le problème financier de l'Université n'est qu'un aspect des enjeux auxquels elle doit faire face: mission générale et régionale, identité et position dans le réseau, qualité des services, orientations et développement à moyen et long termes.

2.2 La situation actuelle de l'Université ne constitue qu'un moment de son histoire et de son évolution; elle doit être traitée comme telle sans détruire ce qui a fait sa force dans le passé et sans compromettre ce qui pourrait encore la faire dans le futur.

##### Principe III

Les solutions au problème financier actuel devront respecter l'identité et le dynamisme de l'Université et préserver ses potentialités de développement.

##### Principe IV

A ce titre, elles devront respecter un équilibre indispensable 1) entre le court terme et le moyen terme raisonnablement assuré; 2) entre les strictes mesures d'économie et les mesures de consolidation des bases de développement productif.

##### 3. Principes d'intégrité

3.1 L'Université de Sherbrooke s'est construite d'abord sur la base des **compétences** professorales, ensuite sur l'organisation dynamique de **champs** disciplinaires variés et complémentaires, enfin sur l'adaptation et la recherche de pertinence des **formes d'action** - programmes d'enseignement et de recherche ou services "rentabilisant" ces ressources.

3.2 Aucun secteur de compétence disciplinaire ou administratif de l'Université ne peut rationnellement se prononcer sur l'existence et la pertinence d'un autre secteur. Seuls un dialogue et un consensus au niveau du réseau des universités et du milieu pourraient impliquer des formes de rationalisation aboutissant au déplacement ou à la sectorisation de champs disciplinaires.

##### Principe V

Les champs disciplinaires et les compétences individuelles alimentant ces champs doivent être protégés et maintenus à l'Université tant et aussi longtemps qu'une rationalité et une procédure, à un niveau plus large, n'auront pas été élaborées dans des conditions acceptables.

##### Principe VI

Sur ce plan des compétences et des champs disciplinaires, les orientations d'ordre budgétaire ne peuvent compromettre la recherche de solutions qui, à court terme au moins, à la fois respectent les lieux de recherche et de réflexion des différents secteurs disciplinaires et favorisent la rentabilisation de leurs formes d'action.

(1) Avis du Conseil des universités sur les orientations du financement universitaire

Faculté d'éducation  
Université de Sherbrooke

# CONSTRUCTION

## VOICI L'HEURE JUSTE

La partie syndicale propose une baisse de revenu par rapport à l'offre patronale de

# -21,8%

VOICI CE QUE LES DEUX PARTIES PROPOSENT:

### OFFRE PATRONALE

Salaire par semaine

Denis L., charpentier menuisier, reçoit présentement 708,09 \$ par semaine.

Il gagnera, avec l'offre patronale

## 800,63\$

(1) Pierre T., manoeuvre, gagne 555,10 \$ par semaine. Il gagnera, grâce à l'offre patronale

## 627,65\$

+ vacances (2) 1 580\$

(1) À moins que le poste de manoeuvre ne soit éliminé par les demandes syndicales qui veulent transférer aux métiers la manutention exclusive des matériaux.

(2) vacances juillet 1987

### DEMANDE SYNDICALE

Salaire par semaine de 32 heures

Denis L., charpentier menuisier, reçoit présentement 708,09 \$ par semaine.

Il gagnerait, avec l'offre syndicale

## 626,10\$

Pierre T., manoeuvre, gagne 555,10 \$ par semaine. Il gagnerait, selon l'offre syndicale

## 490,83\$

Différence par rapport à l'offre patronale: -21,8%

+ vacances 1 236\$

- Les salariés bénéficieront d'une augmentation salariale grâce à une distribution équitable des coûts improductifs.
- Les salariés auront la liberté de récupérer les heures perdues pour compléter leur semaine normale de travail.
- Les salariés auront la possibilité de choisir leurs vacances.
- Les salariés auront le libre choix de faire des heures supplémentaires.

- Les salariés verraient leur semaine de travail réduite à 32 heures du lundi au jeudi.
- Les salariés ne pourraient plus faire d'heures supplémentaires.
- Le salaire de base serait augmenté de 5%.

**L'offre patronale: une proposition réaliste à la mesure des moyens de l'industrie de la construction et qui demeure avantageuse pour tous les travailleurs.**

**POURQUOI NE PAS NÉGOCIER À PARTIR DE LA PROPOSITION PATRONALE?**

Les entrepreneurs en construction du Québec

**ACQ**



L'une des plus modernes au monde

# Usine Soprema inaugurée à Drummondville

par Gérald PRINCE

**DRUMMONDVILLE** - L'usine de Soprema, qui a été inaugurée hier à Drummondville, est l'une des plus modernes au monde, toutes catégories.

C'est ce que mentionnent volontiers les dirigeants de l'entreprise, qui ont reçu, pour cette occasion, plus de 100 visiteurs européens pour les cérémonies officielles, en particulier M. Pierre Geisen, président

de Soprema France. Moderne, parce que toute l'usine est automatisée au plus haut niveau et que des multitudes de contrôle de fabrication se font sans arrêt grâce à l'informatique.

Soprema fabrique de façon continue des revêtements de toits, surtout pour les grandes surfaces comme les complexes sportifs, les édifices gouvernementaux, les coopératives d'habitation, les écoles. On y fabrique également des matériaux étanches pour les parois verticales (comme les murs) pour éviter les pertes de calories et réduire les frais de chauffage. Ce qui fait l'originalité de l'usine

de Drummondville, c'est la fabrication elle-même de ces recouvrements et membranes. En enrobant une membrane de bitume, dont le secret de fabrication est bien gardé, Soprema a réussi à pénétrer le marché nord-américain par la qualité de son produit et des éléments différents de tout ce qui se trouve en Amérique du Nord présentement.

La machine principale qui fabrique les revêtements à l'usine est entièrement automatique. Le travail des employés consiste surtout à changer les rouleaux de tissus de base, à voir au bon approvisionnement du bitume et au bon fonctionnement de la machine en général. Tant la chaleur du goudron que l'épaisseur du produit fini, que l'application des produits de protections (sable et particules de verre), tous les éléments de fabrication se réalisent pratiquement sans intervention humaine.

Considérés comme des classiques dans le domaine des revêtements, les produits Soprema se sont signalés par leur élasticité, même par grand froid et par la haute qualité, vérifiée continuellement en laboratoire.

Même si Soprema, depuis son usine de Drummondville, approvisionne tout le marché canadien, les dirigeants ne veulent pas en rester là et envisagent sérieusement une percée importante dans le marché américain. D'ailleurs, l'usine qui fonctionne présentement sur un quart de travail, devrait en compter deux dans quelques mois.

Parmi les édifices de la région recouverts de produits Soprema, le plus important est sans contredit le pavillon des sports de l'université de Sherbrooke, une superficie de

15.000 mètres carrés. Le nom de Soprema est la contraction de l'expression "Société des produits et revêtements d'éta-

chéité Mammouth", du nom commercial choisi par le père du président actuel, M. Charles Geisen, en 1909.



M. Pierre Geisen, président de Soprema.



L'usine Soprema de Drummondville, inaugurée hier, fait partie du groupe Soprema de Strasbourg en France.

## Les emplois créés par Hyundai enlevés aux fabricants nord-américains

— Yves Landry

QUEBEC (PC) — Bromont ne remplacera pas Ste-Thérèse. Les nouvelles usines automobiles d'origine asiatique qui s'implanteront au Canada coûteront des emplois aux fabricants nord-américains. Chrysler veut des règles du jeu claires, qui avantageraient, bien sûr, les fabricants nord-américains.

S'il est une chose sur laquelle les fabricants nord-américains et les manufacturiers d'automobiles japonaises s'entendent, c'est sur la nécessité de mettre fin au traitement de faveur de Hyundai, le fabricant coréen qui occupe une place de plus en plus importante sur le marché. Pour le reste, on ne parle

décidément pas le même langage. C'est tout un réquisitoire qu'a livré, hier, le vice-président aux ventes de Chrysler Canada, M. Yves Landry, devant la Chambre de commerce du Québec métropolitain. Un réquisitoire en faveur de l'industrie automobile nord-américaine contre ce qui la menace: les voitures importées.

Dans son discours-choc, le numéro deux de Chrysler Canada, un Québécois originaire de la région même de Québec, a dénoncé à nouveau les conditions faites aux investisseurs automobiles étrangers.

"Il y a trois séries de règles pour participer au marché automobile can-

nadien: une pour les producteurs nord-américains et les importateurs européens, une autre pour les japonais et une troisième pour les Sud-Coréens. Nous nous retrouvons dans l'obligation de nous battre avec une main liée derrière le dos, et c'est une injustice flagrante", a déclaré M. Landry devant un auditoire très attentif.

Il a dénoncé l'exemption des frais de douanes dont bénéficie Hyundai de même que les "cadeaux gouvernementaux" pour l'implantation de l'usine de Bromont. Selon lui, cette compagnie s'implanterait chez nous pour rien tout en important la plupart des composantes de ses voitures.

"Même American Motors, avec deux ou trois pour cent du marché, investit \$750 millions à Brampton", a souligné M. Landry, qui croit que chaque nouvel emploi créé par les "asiatiques" fera perdre deux emplois chez les fabricants nord-américains déjà implantés.

"Les 1.200 emplois créés à Bromont valent-ils les 5.000 emplois maintenant compromis à l'usine GM de Ste-Thérèse", a ajouté M. Landry.

Il devait cependant admettre plus tard en entrevue que la venue de Hyundai n'avait rien à voir avec le sort qui sera réservé à l'usine de Boisbriand.

## Croissance de l'économie américaine plus forte que prévu

WASHINGTON (AFP) — La croissance de l'économie américaine a été plus forte que prévu au 1er trimestre et a atteint en rythme annuel 3,7 pour cent, marquant une nette accélération par rapport au dernier trimestre 1985 (plus 0,7), selon des chiffres révisés publiés mardi par le département du Commerce.

Initialement, le département du Commerce avait annoncé en avril une progression en rythme annuel de 3,2 pc pour le 1er trimestre. Cette révision à la hausse a surpris de nombreux experts qui estimaient que la croissance économique avait été faible au 1er trimestre et tablèrent sur une croissance de 2,5 pc.

Malgré le bon résultat annoncé mardi, le plus fort rythme de croissance depuis le premier trimestre 1985 — plus 3,5 pc, de nombreux experts ont souligné que le principal

facteur de cette révision en hausse provient d'une accélération de l'accumulation des stocks des entreprises.

Cette évolution a ajouté 7 milliards \$ à la croissance du PNB et de nombreux économistes s'attendent à un ralentissement de l'activité au 2ème trimestre, lié au destockage, surtout dans l'industrie automobile.

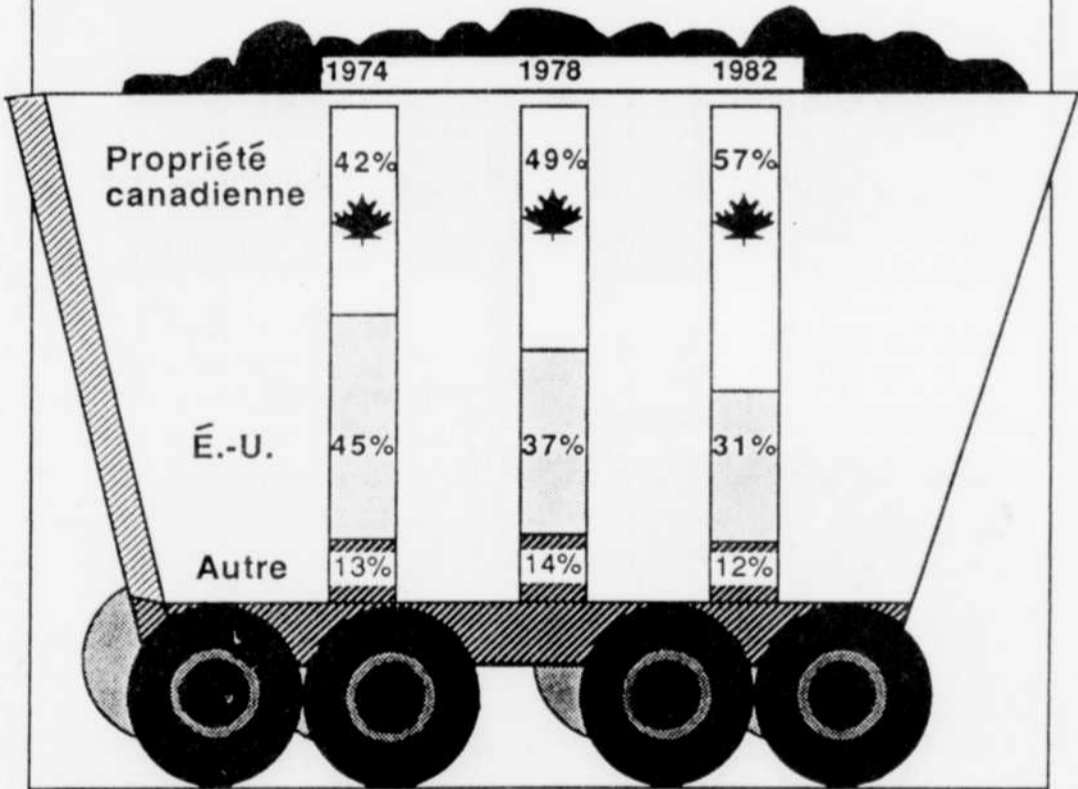
De nombreux économistes tablent sur un rythme annuel de croissance de 2 pc au 2ème trimestre, proche de la progression du PNB enregistrée en 1985 (2,2 pc).

Selon d'autres statistiques publiées mardi par le département du Commerce, les bénéfices après impôt des entreprises américaines ont chuté de 4,9 pc au 1er trimestre pour se situer en rythme annuel à 139,5 milliards \$. Il s'agit de la plus importante baisse depuis la recession du premier trimestre 1982 (moins 23,9 pc).

### COUP D'OEIL

Situation canadienne

L'industrie minière appartient maintenant à des canadiens dans une proportion de 57%



Source: Statistique Canada

### L'Europe s'unit pour lutter contre l'évasion fiscale

GENEVE (AFP) — Les gouvernements des pays membres de l'OCDE et du Conseil de l'Europe négocient actuellement dans la plus grande discrétion la conclusion d'une convention, permettant de lutter efficacement au plan international contre l'évasion fiscale, en se donnant la possibilité de démasquer et de sanctionner ses auteurs au-delà des frontières nationales.

Cette convention, dénommée Intertipol, serait au fisc ce qu'Interpol est à la police. Selon la Tribune de Genève, elle aurait commencé à être élaborée dans le plus grand silence depuis 1977 et serait définitivement soumise aux gouvernements intéressés en septembre. L'instrument ainsi créé ne se limiterait pas à la poursuite d'agissements frauduleux: le quotidien genevois affirme, en effet, qu'il tendrait à mettre sous surveillance l'ensemble des mouvements internationaux de personnes, de capitaux, de biens et de service, susceptibles d'offrir des possibilités d'évasion d'apparence légale.

En s'engageant à une assistance administrative mutuelle, les gouvernements signataires entendraient ainsi faire échec à tous ceux qui, sans fuir totalement leurs obligations fiscales, en réduisent sensiblement le montant par le biais d'activités transfrontalières. Autant dire que les entreprises multinationales feront l'objet d'une attention toute particulière de la part de la future Intertipol.

La convention, si elle venait à être adoptée, ferait obligation à toutes les parties contractantes d'échanger des informations et même, dans certains cas, de procéder à l'échange automatique de données d'une administration nationale à l'autre. Dans leur souci de donner à cette convention toute son efficacité, les auteurs du projet vont loin puisqu'ils prévoient que des représentants de l'autorité compétente d'un Etat peuvent être autorisés à participer à un contrôle fiscal dans un autre Etat, et que chaque Etat peut être appelé à procéder au recouvrement des créances fiscales d'autres Etats.

### Les cours du pétrole chutent à 16.04 \$ US

NEW YORK (AFP) — Les cours du pétrole qui étaient repassés lundi au-dessus des 17 \$ le baril pour la première fois depuis plus de trois mois, ont chuté mardi sur le marché à terme newyorkais.

— comme celui qui est actuellement caractérisé par une très grande volatilité.

Au New York Mercantile Exchange, le baril pour livraison juin de West Texas Intermediate a été négocié à 16,04 \$ US D. Toutes les autres positions ont atteint leur limite quotidienne de baisse autorisée (1 \$ US D).

M. Paul Mlotok, expert pétrolier de la firme d'investissements Salomon Brothers, a attribué cette baisse à une réaction du marché après la forte reprise des derniers jours. Lundi, les cours du pétrole étaient supérieurs de près de 4 \$ US D le baril à leur niveau de la fin avril.

Selon M. Mlotok, les mouvements des cours sont accentués par l'absence d'un contrôle

### CARRIERES ET PROFESSIONS

NE PAS OUBLIER D'APPRÉHENDER LES OPPORTUNITÉS DE LA FORMATION

#### DECORATEUR-DECORATRICE DEMANDE(E)

Boutique de bonne renommée est à la recherche d'un décorateur ou d'une décoratrice.

Une expérience de 3 à 4 ans dans le service à domicile est requise.

Le(la) candidat(e) recherché(e) devra être autonome et dynamique.

Très bon salaire selon la compétence.

Aussi: couturières d'expérience demandées pour la confection de draperies.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

**CASIER 72 LA TRIBUNE**  
1950, rue Roy, Sherbrooke J1K 2X8

### Créer 1,9 milliard d'emplois d'ici l'an 2025

GENEVE (AFP) — La poussée démographique confrontera le monde, d'ici à l'an 2025, à l'incroyable défi de créer 1,9 milliard d'emplois, soit une moyenne de 47 millions de nouveaux emplois par an, pendant 40 ans.

Selon une étude publiée vendredi par le BIT (Bureau international du travail), la population active du globe, estimée aujourd'hui à 2,162 milliards de personnes, atteindra 3,650 milliards en l'an 2025. Cette poussée sera particulièrement sensible dans les pays en voie de développement (1,4 milliard), alors qu'il y aura 70 millions de nouveaux travailleurs dans les nations industrialisées.

Aux effets de la poussée démographique, qui mettra sur le marché du travail 1,5 milliard d'hommes et de femmes en âge de travailler, s'ajoute, selon l'étude du BIT, la nécessité d'absorber quelque 90 millions de sous-employés.

Cette accumulation de chômeurs et de sous-employés, explique l'organisation internationale, constitue l'héritage d'une période de 35 ans — entre 1950 et 1985 — au cours de laquelle la population active du globe s'est accrue de 975 millions sans que l'économie mondiale ait pu créer suffisamment d'emplois pour les absorber tous.

Dans le monde en voie de développement, c'est

l'Asie qui connaîtra la plus forte augmentation de candidats au travail (812 millions), suivie de l'Afrique (436 millions) et de l'Amérique latine (167 millions). Dans les pays industrialisés, les 70 millions de nouveaux travailleurs seront répartis entre l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, l'URSS et l'Océanie. Les pays de l'Europe de l'Est ne connaîtront qu'une légère augmentation au cours de la période considérée.

En Afrique, où le taux d'accroissement de la population active sera supérieur à celui des 35 dernières années, et en Asie en particulier, le nombre considérable de jeunes qui arriveront sur le marché du travail dans un proche avenir pourrait dangereusement hypothéquer, selon le Bureau international du travail, le développement en cours de ces pays.

Pour des raisons diamétralement opposées (chute du taux de la natalité), les pays industrialisés, qui connaîtront un accroissement moyen de la population active de moins de deux millions par an, seront confrontés, à partir de l'an 2000 — et pour certains avant — au grave problème de la diminution des effectifs de la main d'oeuvre, qui pourrait ralentir la croissance économique et même affecter le développement, ajoute le BIT.

### L'emploi à l'ordre du jour

SHERBROOKE — L'emploi sera le sujet des exposés qui seront présentés ce soir, à compter de 19 h 30, à la brasserie Le Dauphin, lors d'une soirée parrainée par l'Institut d'études prospectives.

C'est ainsi que Francine Tremblay, économiste, parlera de création d'emplois, que Roland Bennett parlera de revitalisation du secteur du textile, tout comme Fernande Donaldson, et que Réjean Leblanc, un syndicaliste, parlera du partage des emplois tandis que le professeur Marcel Laflamme traitera de la réorganisation du travail.

### SERVICE COMPLET DE SECRÉTARIAT

Vous gens d'affaires qui ne pouvez vous permettre d'avoir à votre service une secrétaire à plein temps, nous avons ce qu'il vous faut.

- Nous offrons un service complet de secrétariat:
- Dactylo
  - Tenue de livres
  - Curriculum Vitae
  - Service téléphonique
  - Traitement de texte
  - Etats financiers
  - Photocopies

Nous nous ferons un plaisir de vous donner des renseignements supplémentaires et de vous faire profiter de notre expérience.

**Coopérative de Développement de l'Estrie**  
825 sud Belvédère  
Sherbrooke, Qué. J1H 4B9  
566-6013

### Bishop's College School

Un pensionnat indépendant mixte, offre un poste de

#### PROFESSEUR DE MUSIQUE / DIRECTEUR DE FANFARE

pour septembre 1986

Le candidat enseignera la théorie et la pratique musicales à tous les niveaux et dirigera également la fanfare des Cadets. De plus, le candidat devra assumer des fonctions de surveillant et participer à notre programme d'actualités sportives.

Une bonne connaissance de l'anglais est requise.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

**Eric Detchon,**  
directeur des études  
Bishop's College School  
C.P. 5001  
Lennoxville, QC J1M 1Z8

la tribune arts et divertissements

En première au Vieux Clocher de Magog

# Véronique Béliveau présente son nouveau spectacle

Une entrevue de Rachel LUSSIER

C'est au Vieux Clocher de Magog, vendredi et samedi prochains, que Véronique Béliveau a choisi de présenter la première de son nouveau spectacle. Spontanée mais réfléchie, sensible mais déterminée, la toujours jeune artiste se moule à l'entrevue avec une simplicité qui confirme l'authenticité de l'image qu'elle projette.

Il y aura un an, presque jour pour jour, que Mme Béliveau nous a rendu visite. Entre temps, un succès fou à Banff, une prestation scénique renouvelée, un 45 tours en préparation et des engagements autant qu'elle peut en prendre.

Une recette? "Non, j'essaie de faire ce que

"Pas question, dit-elle fermement, tant que les gens voudront m'entendre chanter en français, je le ferai avec plaisir. Il s'agit simplement d'élargir les horizons en cherchant une clientèle qui soit le plus vaste possible."

De tout pour tous

Entre le pop rock et la ballade, l'anglais et le français, les anciennes et les nouvelles créations, l'artiste propose un show varié dans le ton comme dans la couleur musicale. Une gamme d'émotions tramee à partir de courbes précises qui devraient permet-

tre aux spectateurs de vibrer aux diverses sensibilités de la chanteuse.

"Un peu comme dans des montagnes russes, souligne Véronique, j'aime ce qui bouge. J'ai également un intérêt pour la ballade. Une belle chanson est une belle chanson, le tout est de bien mélanger les genres de manière à créer l'équilibre."

Un nouveau directeur musical, une formation orchestrale qui l'appuiera de 3 claviers, guitare, basse et voix. Doit-on s'attendre à une sonorité nouvelle? "Pas vraiment un changement de sonorité. Plutôt des éléments

neufs qui complètent bien une tonalité que j'affectionne." Le saxophone, pour lequel l'interprète avoue un penchant particulier sera à l'honneur. L'apport vocal de Gilbert Boisjean devrait également apporter une coloration intéressante.

Des chansons des albums *Transit* et *Cover Girl*, quelques pièces qui ont sept ou huit ans, "à l'intention de ceux qui aiment se souvenir" et du matériel original. Au cœur de celui-ci, six chansons en anglais. "Des pièces peu connues, d'auteurs très connus que j'ai choisies essentiellement parce que je les aime," se contente de

mentionner la chanteuse non sans quelques sourires énigmatiques.

Il faudra attendre la surprise. Chose certaine, la rockeuse promet de l'énergie. Il devrait y avoir du courant dans l'air.

Steven Tracy, qui a déjà écrit pour Véronique a récidivé dans une création en français et en anglais qui sera interprétée en duo. Bref, de tout pour tous agrémenté du sens de la connivence avec son public que l'on sent depuis toujours chez Véronique Béliveau.

Un choix artistique

Il y a déjà un bon moment qu'on recon-



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Véronique Béliveau: "Si j'ai une image et que les gens l'aiment, tant mieux. Je suis ce que je suis. Rien n'est forcé, forgé, fabriqué. J'en serais incapable."

## "Something red", une pièce à réaction sur la violence

Une entrevue de Pierrette Roy

Présentée essentiellement comme une pièce à réactions qui veut provoquer les gens, le drame *Something red* monté par le théâtre de la Manufacture s'inscrit essentiellement dans l'objectif du groupe montréalais: celui de parler à tout le monde et non pas seulement au monde du théâtre.

Pour Daniel Valcourt qui signe la mise en scène de la production de ce texte écrit par l'auteur canadien anglais Tom Walmsley et présenté à compter de ce soir et jusqu'au 21 mai au théâtre Le Pigeonnier, tant qu'à prendre la peine de monter sur une scène, il faut montrer autre chose que la théâtralité.

"Tant qu'à monter sur une scène, aussi bien aller vendre des patates frites ou des chaussures chez Yellow" lance le metteur en scène au cours d'une entrevue.

Pour ce faire, le groupe qui oeuvre depuis dix ans et qui gère depuis bientôt cinq ans le café-théâtre mon-

tréalais La Licorne où l'on présente essentiellement du théâtre de création, a porté son choix sur un texte écrit comme une revendication de la liberté dans un monde de violence.

"Ce qui est important c'est que l'on vit dans la violence, explique Daniel Valcourt.

La violence est omniprésente, tellement omniprésente qu'on finit par prendre cette situation pour une situation normale. Or nous, nous voulons provoquer les gens et leur dire que non, ce n'est pas normal et qu'il faut réagir."

Sado-masochisme

Pour mettre ce thème en situation, la pièce de Walmsley utilise quatre personnages, deux couples, qui vivront par le prétexte du sado-masochisme de Robert une situation brutale, violence, de laquelle tous sortiront perdants.

"Nous nous trouvons finalement en face de quatre victimes, des victimes attachantes qui se retrouvent dans une impasse, fait remarquer le porte-parole. Des victimes que nous avons voulues le plus près possible de tout le monde et dans lesquelles, si on ne se reconnaît pas, on peut reconnaître des gens proches de nous. Car notre objectif était d'abord et avant tout d'impliquer le public. C'est trop facile devant la violence de se bercer en se disant qu'elle résulte de gens qui sont malades."

Des voyeurs

Texte violent mais sans violence gratuite assure-t-on. *Something red* se distingue par une construction dramatique extrêmement serrée dont l'intensité progresse avec grande efficacité ayant l'effet d'une véritable claquette au visage du public.

"Et dans tout cela, le spectateur a l'impression d'être un voyeur assistant, impuissant, à ce qui se déroule sous ses yeux" note le metteur en scène.

temps que suspense ou thriller, cette production sait, de l'avis du metteur en scène, compter avec la complexité d'une équipe de quatre comédiens talentueux. Jean-Denis Leduc, Henri Chassé, Danielle Lépine et Danielle Fichaud, qui travaillent vraiment en équipe.

"Car, je ne voulais pas voir des personnages mais des êtres humains, ajoute M. Valcourt. Des êtres humains incarnés par des comédiens qui ne travaillent pas chacun de leur côté à tirer la couverture de leur bord mais qui travaillent ensemble. La pièce est abordée de façon très réal-

iste car, même si je ne vais pas jusqu'à dire que le théâtre c'est la vie, je pense qu'il faut que les gens s'y retrouvent, qu'une production théâtrale leur dise quelque chose."

Montée l'an dernier par le Théâtre de la Manufacture, la production est la première du groupe à venir en tournée, non seulement à Sherbrooke mais aussi à Québec.

Une tournée que l'on souhaiterait fructueuse particulièrement parce que permettant d'ouvrir la troupe à un nouveau public mais aussi parce qu'offrant à la région une nouvelle alternative en théâtre.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Daniel Valcourt: "Si on n'a rien à dire sur une scène, aussi bien aller vendre des patates frites ou des chaussures".



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

## Le sculpteur Uriel expose

L'artiste URIEL présentait, en fin de semaine dernière, à l'Auberge Estrimont, une des belles expositions de sculptures qu'il nous ait été donné de voir cette année. Les oeuvres sont maintenant transportées à la Galerie Denise Galant, à Cherry River, et seront montrées jusqu'à la mi-juin. Sur la photo, L'ange du baroque, l'une des 21 oeuvres récentes du sculpteur Uriel.

**Ensemble de 23 photos**

28 x 10", 3,5 x 7", 15 de format portefeuille et 3 de format médaillon\* sur fond ordinaire

**16<sup>95</sup>**

\*y compris un dépôt de 95c

**Studio de photographie Sears**

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. 95c de plus pour chaque personne additionnelle sur la photo. Adultes et groupes familiaux bienvenus. Nous choisissons les poses.

En plus de cette offre, sont disponibles aux prix ordinaires: portrait sur le fond blanc ou noir, photos à deux sujets, photographies instantanées pour passeport.

\* Dimensions approximatives.

Offre en vigueur pour les photos prises jusqu'au 24 mai 1986

Dans tous les magasins, du lundi au mercredi de 9h30 à 16h30; le jeudi et vendredi de 9h30 à 20h30; le samedi de 9h à 16h. Fermé entre 12h30 et 13h30.

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

Drame en même

**VERONIQUE BELIVEAU**

23-24 MAI 20h30

Billets en vente au Café aux livres, 66 Alexandre, Sherbrooke. Rest. Les 3 Marmites, Magog, et Au Vieux Clocher.

Réervations: 847-0470

Au Vieux Clocher de Magog

Aussi:

**PAUL PICHE** 30-31 MAI 20h30

**LA MAISON DU CINÉMA**

20 AU 22 MAI

7h00 LE 4e POUVOIR (G)

7h15 LES ANNEES DECLIC (G)

9h15 A DOUBLE TRANCHANT (18 ans)

9h30 UNE FEMME EN AFRIQUE

6171

61, rue King ouest, Sherbrooke, QC J1H 1P1 566-8782

Something wonderful has happened...

No. 5 is alive.

A new comedy adventure from the director of "WarGames"

**SHORT CIRCUIT**

TOUS LES JOURS 7.15 - 9.00

Cinéma CAPITOL 565 0111 55 KING est. Sherbrooke

**SOMETHING RED**

VERSION FRANÇAISE

**LA CRITIQUE**

"Suspense soutenu, pièce épidermique. Une scène de roulette russe à vous couper le souffle. C'est très bon."

Francis Grenville, CIP Bonnet

"Cette pièce est excellente, c'est à voir."

Michel Tremblay, Bonnet mat. 7 M

"Une pièce monumentale, un tour de force inégalable."

Maxime Gaudet, Samedi, Mag. 7 M

"Si vous aimez le théâtre thriller, SOMETHING RED est à voir ou à revoir."

Carole Magard, Ex. les Lettres

"... this is an absorbing adaptation of Walmsley's fascinating play."

Matthew Fraser, The Globe and Mail

"... Grande performance d'acteurs par quatre force de la nature."

Raymond Bernard, Le J. P. 58

"A voir absolument."

Nathalie St-Onge, Les Lettres

Mise en scène: Daniel Valcourt

Avec: Danielle Fichaud, Jean-Denis Leduc, Danielle Lépine, Henri Chassé

Réervations: 564-2080

Du 21 au 31 mai, 20h 30 au Théâtre Le Pigeonnier 138, Wellington nord, Sherbrooke.

une production du Théâtre de LA MANUFACTURE

MERCREDI SPECIAL \$2.50

**BELVEDERE 1**

562-3969 - 2 FILMS - G

**ACADEMIE DE POLICE 3** 9H35

"LA CIBLE" V.F. "Target" 7H30

**BELVEDERE 2**

562-3969 - 2 FILMS - 18 ANS

CHARLES BRONSON

**JUSTICIER DE N.Y.** 9H20

"MANOIR DE L'HORREUR" 8358 7H30

**LOCATION**

• TV • VÉDO • CASSETTES

• JEUX VÉDO • AMPLIFICATEURS • ETC

**G. DOYON TV / SON**

1112 rue Conest. Sherbrooke

Tel. 565 3177 562 7886

**GAGNANT de 7 OSCARS**

**SOUVENIRS D'AFRIQUE**

version française de OUT OF AFRICA

cinéma de paris

Mardi Toujours \$2.50 Ciné

**CINÉMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE**

3050, boul. Portland, Sherbrooke.

565-0366

**le 3 juin recensement**

La comédie sans freins

**À L'ATTAQUE... PLEIN GAZ**

Cinéma 1 7.30 - 9.40

Guess who's going to be the life of the party? 14

**APRIL FOOL'S DAY**

...A cut above the rest

Cinéma 2 7.15 - 9.00

"Two Hours of Intense Emotions" Peter Travers People Magazine

**UP THERE WITH THE BEST OF THE BEST.**

DOLBY STEREO

Aucun laisser-passer

**TOM CRUISE TOP GUN**

Cinéma 3 7.00 - 9.15

Mardi Toujours \$2.50 Ciné

# Les créateurs en bande dessinée s'unissent et s'organisent

SHERBROOKE — Remettre sur pied l'association régionale de créateurs en bande dessinée vivote depuis un moment et mettre en place ou revendiquer différentes mesures destinées à stimuler cette activité en région, telles sont les principales conclusions du mini-colloque en bande dessinée organisé récemment à Sherbrooke sous la poussée du Conseil de la culture de l'Estrie.

Cette rencontre, à laquelle participaient pas moins de 35 créateurs en bande dessinée, visait à tracer un portrait de la situation actuelle, repertorier les ressources disponibles pour les créateurs et envisager des suites possibles.

D'abord au niveau des suites, il a été convenu qu'une deuxième rencontre prévue pour le début du mois de juin, permettrait de remettre sur pied l'Association de bande dessinée à Sherbrooke avec une structure solide et permanente.

Étudiant au cours de la journée un mémoire élaboré par l'Association québécoise des créateurs et intervenants de bande dessinée tout nouvellement formée, les participants ont été appelés à se pencher sur les principales recommandations du document qui sera acheminé au ministre des Communications Marcel Masse.

Ils ont fait état, eux aussi, de l'absence de programmes gouvernementaux spécifiques aux créateurs de bande dessinée qui ont leurs propres contraintes, différentes de celles des créateurs en littérature ou en arts visuels, et ont exprimé l'important besoin en ce domaine.

Une suggestion à l'intention du gouvernement à l'effet de soutenir l'édition d'albums de bandes dessinées a été élaborée, considérant que les arts au Québec sont peu rentables et que cette situation pré-

vaut aussi pour le secteur de la bande.

Ils ont exprimé le souhait de pouvoir bénéficier des services d'une sorte d'agent de bande dessinée qui pourrait prendre en charge les différentes démarches, notamment auprès des maisons d'édition ou auprès des imprimeries, de mise en marché de leur produit. Cette initiative leur permettrait de se consacrer davantage à leur art.

Au chapitre de la formation, ils ont émis le désir de voir organisés des cliniques avec des maîtres en bande dessinée des États-Unis ou d'Europe de façon à leur permettre de progresser plus rapidement.

De plus, ils souhaitent que dans le cadre des cours en graphisme dispensés par le Collège de Sherbrooke, on offre quelques heures plus adaptées aux gens de la bande dessinée.

Reconnaissant qu'au niveau es-

trien, on trouve une importante vitalité chez les créateurs grâce au travail stimulant de Richard Langlois du Cégep de Sherbrooke mais que la stratégie d'approche manque d'efficacité, les participants ont ex-

primé le désir de renforcer les liens entre eux.

L'importance de la mise en commun des informations que les créateurs possèdent, chacun de leur côté à la suite de leur cheminement

respectif, a aussi été priorisée.

Enfin, comme moyen de stimulation pour les créateurs et pour les aider à se mieux faire connaître, il a été convenu que la production d'un magazine de bande dessinée,

un Fanzine, estrien était nécessaire et qu'un premier numéro, publié lors de l'édition de 1985 du Salon du livre de l'Estrie devrait être suivi d'un deuxième numéro dès la prochaine édition du Salon.

## Québec classe le Festival de musique actuelle "événement majeur"

VICTORIAVILLE (MC) — Le Festival international de musique actuelle de Victoriaville, qui roule vers sa quatrième édition, est enfin reconnu comme un événement majeur par le ministère des Affaires culturelles.

La nouvelle attendue depuis des mois par les organisateurs du Festival, le collectif de production Plateforme, a été divulguée par le député d'Arthabaska Laurier Gardner.

Il a ajouté que le Festival a été

examiné à la loupe avant de devenir la 15e manifestation à travers le Québec à bénéficier d'une telle reconnaissance.

Une reconnaissance qui, a précisé M. Gardner, vaut à Plateforme une aide financière de 25.000 \$ pour la quatrième édition. Le ministère avait débloqué seulement 10.000 \$ l'an dernier. Cette somme sera bonifiée, tout comme en 1985, d'un montant de 10.000 \$ de la Direction régionale du ministère des Affaires culturelles.

"Pour donner une aide de 25.000 \$ en ces temps de compressions budgétaires, il fallait avoir un dossier joliment bien monté", a poursuivi le député, qui se réjouit de la présence du Festival dans son comté.

Plus que l'argent, le statut conféré par le ministre des Affaires culturelles Lise Bacon fait chaud au coeur des bénévoles du Festival, a témoigné l'agent d'information Alain Gagné.

Il a aussi souligné que cette reconnaissance vient s'ajouter à celle

de la Ville de Victoriaville, qui a été clairement manifestée au début d'avril. La Ville versera 12.000 \$ au Festival en 1986.

Seule la reconnaissance du caractère distinct et important du Festival par le gouvernement fédéral reste à venir, a conclu M. Gagné. Les prévisions budgétaires de la 4e édition dépassent les 200.000 \$.

Le prochain rendez-vous au Festival international de musique actuelle est du 1er au 5 octobre prochain.

### Épargnez de l'argent!

■ Préservez des moments précieux et votre musique sur les Supertape® Gold

44-921



C-60  
Cassette  
60 min. **237**  
3.95

C-90  
Cassette  
90 min. **297**  
4.95

**rabais 40%**

44-922



42-5001\*

**rabais \$100**

Perfection stéréo à un prix incroyable

■ Obtenez une sonorité stéréo sans distorsion de votre musique préférée avec ce lecteur de disque compact  
■ Avec mémoire programmable

**299.95**  
399.95

### Echos du monde artistique

La quatrième Salon du livre de Coaticook, organisé par la Bibliothèque municipale en collaboration avec la Librairie GGC se déroulera du 22 au 25 mai à la salle St-Jean l'Évangéliste.

Cette année, la présidence d'honneur sera assumée par Mme Ginette Bureau, auteur de *Mona* et *Je t'aime la vie*. Au programme, plusieurs kiosques d'information sur le livre de même que des clowns pour divertir le public.

### Menu artistique

Actuellement et jusqu'au 8 juin, le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines présente *Des oiseaux de pierres fines*, exposition de sculptures sur pierres demi-précieuses. Une trentaine d'oeuvres créées par l'artiste Jean-Charles Charuest font ressortir la matière première dans des représentations stylistiques d'oiseaux. Agate, jaspe, améthyste, opale, onyx, turquoise, obsidienne, etc., sont offertes au regard du public.

La Galerie Art Collection, rue du Lac à Magog, a officiellement ouvert ses portes dimanche dernier. Elle offre actuellement une exposition d'oeuvres d'artistes régionaux dont l'aquarelliste Joyce Cochrane, le pastelliste Yvan Dagenais et le sculpteur Pierre Chouinard.

A compter de ce soir et jusqu'au 21 mai (du mercredi au samedi inclusivement), à 20h30, au théâtre Le Pigeonnier du centre-ville, le Théâtre de la Manufacture présente la pièce de l'auteur canadien Tom Walmsley *Something red* mise en scène par Daniel Valcourt avec Jean-Denis Leduc, Henri Chassé, Danielle Lépine et Danielle Fichaud.

Ce soir à 21h, au Rosie Bar de la rue Alexandre, l'auteur-compositeur Michel Rivard en solo accompagné d'un seul musicien. De l'humour, de l'esprit. De la tendresse.

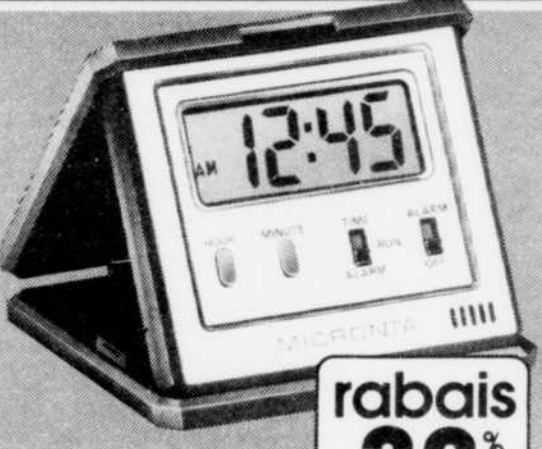
### A l'horaire de Câble 11

- MERCREDI 21 MAI 1986
- 14H30: TELE-CONFERENCE (Cap-Espoir)
  - 14H41: TELE-CONFERENCE (Comité D'Embellissement R-Forest)
  - 15H04: TELE-CONFERENCE (Poly-Teck)
  - 15H34: TELE-CONFERENCE (Les Cantonniers)
  - 15H56: TELE-CONFERENCE (Baseball Estrie)
  - 16H20: TELE-CONFERENCE (Ti-Roc Lamontagne)
  - 16H42: TELE-CONFERENCE (Semaine nat. du Textile)
  - 17H00: POUR VOUS AVEC VOUS (Informations municipales)
  - 17H30: ECHOS DE L'AU-DELA (Esotérisme avec Rafaël Payeur)
  - 18H00: VIA JESUS (Direct) (Discussion, témoignage)
  - 19H00: A L'ECOUTE DU 3E AGE (Entrevue, discussion)
  - 19H30: SPORT ATOUT (Actualités sportives locales)
  - 20H00: POILS ET PLUMES (Information sur l'auto et autres produits)
  - 20H30: PROTECTION-AUTO PLUS (Information sur l'auto et autres produits)
  - 21H00: REFLETS D'ART (Entrevue avec des artistes de tous les domaines)
  - 21H30: LA SANTE D'ABORD (Divers sujets abordés par le Dr Coméau)
  - 22H00: PREMIERE PAGE (Affaires publiques et communautaires)
  - 23H00: TOWNSHIP'S MAGAZINE (Emission pour les anglophones)

# Radio Shack®

DIVISION ELECTRONIQUES TANDY LIMITEE

Le solde expire le 31 mai, 1986



63-705

**rabais 33%**

L'heure exacte en voyage

■ Fiez-vous sur ce réveil de voyage pliant pour vous réveiller à temps

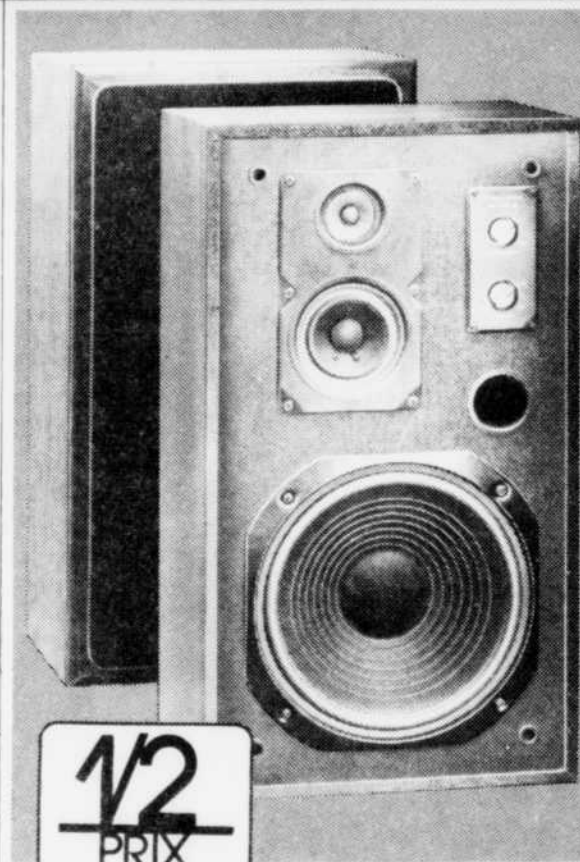
**19.95**  
29.95



Casque pour une écoute stéréo très plaisante à un bas prix sensass

**12 PRIX**

**14.97**  
29.95



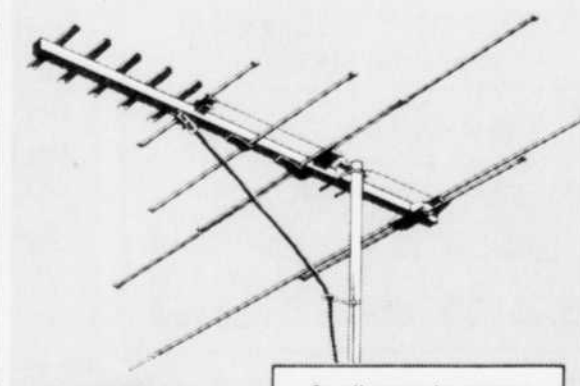
**12 PRIX**

40-4033

Performance à moitié prix

■ H.-P. 3 voies  
■ Belle sonorité sans distorsion, ni grillage

**99.97** chac.  
199.95



Se pile pour le voyage



15-8232

**29.95**  
49.95

**rabais 40%**

Meilleure réception télé

■ Excellente réception télé avec cet ensemble d'antenne mobile VHF/UHF/ FM dans votre maison mobile ou bateau

**rabais \$100**

Haute qualité à un prix exceptionnel

■ Magnéto à deux platines  
■ Réducteurs Dolby B et C  
■ Lecture continue de 2 cassettes  
■ Arrêt automatique

**199.95**  
299.95

14-648\*

**199.95** chac.  
239.95

**rabais \$40**

Installez votre propre système multiligne

■ Système multiligne  
■ Pour quatre lignes et dix postes en même temps  
■ Installation facile



**rabais \$100**

Il est temps d'avoir un magnétoscope

**599.95**  
699.95

■ VHS avec minuterie pour trois programmes sur 14 jours  
■ Tuner 105 canaux  
■ Télécommande, 11 fonctions  
■ Recherche visuelle

16-503\*

Voir les pages blanches pour le magasin Radio Shack le plus près

Galeries Quatre Saisons - 930, 13e Avenue nord — 563-3277

Carrefour de l'Estrie - 3050, boul. Portland — 563-1595

# Députés ministériels accusés de tripotage de subventions

par Marie TISON

OTTAWA (PC) — L'opposition libérale a protesté hier contre le rôle des députés locaux dans l'attribution de subventions à des groupes nationaux.

La députée libérale Lucie Pépin a soutenu que les députés conservateurs avaient pratiquement un droit de veto sur les subventions données à des groupes nationaux de femmes dans leurs circonscriptions respectives.

Cette pratique, qu'elle a qualifiée de patronage, aurait retardé selon elle l'émission d'un chèque de subvention à un groupe national, l'Association des femmes collaboratrices.

Le député libéral Jean Lapierre a soutenu de son côté que, dans ce dossier, il y avait eu tripotage de la part des députés conservateurs Fernand Jourdenais, de Laprairie, et Richard Grisé, de Chambly.

"Ce n'est pas aux députés de juger de la valeur d'un groupe de promotion de la femme", a-t-il déclaré.

La présidente de l'Association des femmes collaboratrices, Denise Blanchette, a également protesté hier contre l'intervention des députés locaux dans l'attribution des subventions.

L'an dernier, le député Jourdenais a fait des difficultés avant de remettre un chèque à l'Association, venue chercher sa subvention à son bureau, a soutenu Mme Blanchette. L'Association a déménagé en avril dernier dans la circonscription de Chambly.

Comme elle n'avait toujours pas reçu de versement, elle a communiqué avec le gouvernement pour apprendre que le député de Cham-

bly Richard Grisé était à analyser le dossier et qu'une réponse serait donnée cette semaine.

"Le député n'a pas à intervenir", a protesté Mme Blanchette. "Quand il s'agit d'un programme d'emploi, ça peut relever du député mais, lorsqu'il s'agit de la promotion de la femme, cela doit relever du ministre."

## Jourdenais

Le député de Laprairie Fernand Jourdenais a indiqué que les députés étaient consultés lors de l'attribution de subventions à des groupes nationaux, et qu'ils avaient un pouvoir de recommandation.

"Il nous est plus facile à nous, dans le comté, de juger de la valeur d'un groupe, qu'un fonctionnaire dans son bureau", a déclaré M. Jourdenais. "Surtout lorsqu'il s'agit de subventions, parce qu'après tout c'est l'argent des contribuables."

Il a toutefois rejeté l'accusation de tripotage, soutenant que le député Jean Lapierre avait voulu se faire du capital politique en lançant cette affirmation en Chambre.

Le député de Chambly Richard Grisé a soutenu de son côté que la procédure en matière d'attribution de subventions avait surtout pour but d'informer le député local et que celui-ci n'avait aucun pouvoir décisionnel.

Il peut toutefois faire des recommandations et proposer des amen-

dements, comme dans le cas de programmes d'emplois tel Défi 86.

M. Grisé a toutefois précisé que le député peut avoir un certain pouvoir de décision en matière de programme d'emplois, en proposant ses priorités par exemple, chose qu'il ne peut pas faire pour des dossiers concernant des groupes nationaux.

Le député de Chambly a expliqué que le retard concernant l'Association des femmes collaboratrices était dû au déménagement du groupe et que lui-même venait tout juste de recevoir le dossier pour analyser.

## Bouchard

Le secrétaire d'Etat Benoit Bouchard, responsable du programme de promotion de la femme, a expliqué de son côté qu'il existait un retard général pour la remise de toutes les subventions, dû aux modifications à l'intérieur des ministères, au changement d'intervenants et aux problèmes budgétaires relatifs au passage d'une année fiscale à l'autre.

"En avril, nous avons reçu la permission du Conseil du trésor de distribuer les sommes, mais c'est très long de faire le tour", a-t-il déclaré.

Le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il tenterait de modifier les procédures d'attribution des subventions, beaucoup trop longues selon lui.

"Pour ce qui est des Femmes collaboratrices, il y a eu confusion quelque part", a-t-il ajouté. "Je viens d'être saisi du dossier et ça va se régler très vite si elles répondent aux critères."

M. Bouchard a affirmé qu'il était normal qu'un chèque de subvention destiné à un groupe national soit remis par un député local.

Le ministre ne peut se rendre dans toutes les régions pour remettre des subventions", a-t-il ajouté.

"M. Lapierre a encore mêlé les choses", a-t-il déclaré.

# Sept feux de forêt encore hors de contrôle à Terre-Neuve

par La Presse Canadienne

En dépit du temps froid et humide, 13 feux de forêt, dont sept sont hors de contrôle, faisaient toujours rage mardi à Terre-Neuve.

Au Nouveau-Brunswick, 34 incendies étaient signalés mais aucun n'était hors de contrôle.

Quelques jours de pluie de plus seraient nécessaires, dans les deux provinces, pour mettre complètement fin aux feux de forêt qui ont débuté la semaine dernière.

Au Nouveau-Brunswick, les flammes ont consumé plus de 46.000 hectares de bois, soit quatre fois l'étendue de la ville de Toronto. C'est le pire incendie dans cette province depuis 50 ans, a signalé M. Bryan Walker, sous-ministre des Forêts.

A Terre-Neuve, les flammes ont ravagé 81.000 hectares de bois.

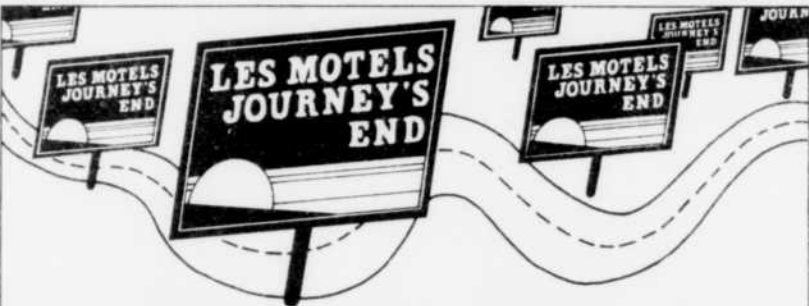
A combien s'élèvent les dégâts dans les deux provinces? Il est trop tôt pour le savoir, a répondu M. Walker.

Il va falloir attendre, a-t-il dit, que toute la fumée se soit dissipée, afin de prendre des photographies aériennes des régions dévastées et les comparer aux photographies prises avant les incendies.

Le ministre des Forêts du Nouveau-Brunswick, M. Malcolm MacLeod, a cependant prédit que les pertes seraient considérables, produisant un impact sérieux sur l'approvisionnement en bois des usines de Bathurst et Newcastle.

Normalement, a-t-il rappelé, il se

coupe 68.000 hectares de bois par année dans la province.



3830 chambres accueillantes, à bas prix, à travers le Canada et les É.-U.

Voyages d'affaires ou d'agrément? Découvrez tout ce que les motels Journey's End vous offrent. Qualité et service à bon prix. Composez, sans frais, notre numéro de réservation. Une chambre bien éclairée, propre et accueillante vous attendra.

DÉSORMAIS AU QUEBEC

1-800-268-0405

GRANDES CHAMBRES CONFORTABLES Petits prix modiques

A Drummondville, Boucherville, Sherbrooke, Pointe-Claire, Québec

## Choix multiple d'économies sur mini-beignets Munchkins

Savourez vos variétés préférées de mini-beignets Munchkins, tout en économisant! Découpez simplement vos bons-primés et faites-vous plaisir!

A 20 mini-beignets Munchkins pour 1<sup>09</sup>\$

OU

B 45 mini-beignets Munchkins pour 1<sup>99</sup>\$

OU

C 60 mini-beignets Munchkins pour 2<sup>25</sup>\$



Offre valable jusqu'au 7 juin 1986. Une offre par bon-primé. Un bon-primé par client. Commande à emporter seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Présentez ce bon-primé avant de commander.

DUNKIN' DONUTS. Ça vaut le détour.

## Coca-Cola

Emportez une bouteille de Coke ou Coke Classique 79¢ ou Coke Diète ou Sprite de 2 litres pour quand vous achetez une douzaine de beignes à prix courant.



Offre valable jusqu'au 7 juin 1986. Une offre par bon-primé. Un bon-primé par client. Commande à emporter seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Présentez ce bon-primé avant de commander.

DUNKIN' DONUTS. Ça vaut le détour.

SHERBROOKE 70, Wellington nord

DRUMMONDVILLE 490, boul. St-Joseph

DUNKIN' DONUTS. Ça vaut le détour.

©1986 Marquise déposée de Dunkin' Donuts of America Inc.

# Maintenant plus que jamais.

## Chase & Sanborn

Depuis plus d'un siècle, Chase & Sanborn vous offre de tasse en tasse son même bon goût de riche café.

Mais maintenant plus que jamais, il fait bon savoir que - même à prix toujours abordable - la qualité ne passe pas de mode avec Chase & Sanborn.



Il faut l'essayer à tout prix. Rabais de 75¢

sur votre prochain achat d'un paquet de café moulu Chase & Sanborn ou un pot de café instantané Chase & Sanborn, en remettant ce coupon à votre détaillant. AVIS AU DÉTAILLANT: General Foods Inc. remboursera ce coupon à sa valeur nominale, plus les frais courants de manutention en vigueur, à la condition que vous le recevez de votre client selon les termes de l'offre du coupon. Toute autre utilisation constitue une fraude. L'omission de fournir sur demande à General Foods Inc. une preuve satisfaisante que vous avez observé ces conditions pourra annuler le coupon. Tous les coupons soumis pour remboursement deviennent la propriété de General Foods Inc. Pour remboursement, postez à General Foods Inc., C.P. 3000, Saint-Jean, N.-B., E2L 4L3. DATE D'EXPIRATION: le 31 décembre 1986. Limite: un coupon par client.

©1986 General Foods Inc.

03032444

## Katimavik: 500 emplois

OTTAWA (PC) — Le comité qui s'emploie à faire revivre le programme Katimavik en faisant appel au secteur privé, aux municipalités et aux gouvernements provinciaux a récolté suffisamment d'argent pour être en mesure d'accueillir environ un demi-millier de jeunes dès le 1er septembre.

M. Walter Baker, président du comité de financement, a déclaré hier que le nombre précis de places qui seront disponibles cet automne demeure inconnu pour le moment, mais qu'il pourra être annoncé d'ici à deux ou trois semaines.

"Cela pourrait être seulement 500 places, au lieu des 2.000 que le programme a déjà connu, mais ce sera un bon début", a noté M. Baker.

Katimavik était anciennement financé par Ottawa, mais a succombé aux récentes compressions des dépenses fédérales.

A la suite de l'annonce de l'abolition du programme, son fondateur, le sénateur Jacques Hébert, avait entrepris en avril une grève de la faim à laquelle il a mis fin trois semaines plus tard, lorsque différents corps privés et publics se sont engagés à ressusciter Katimavik.

## Pas d'audiences à travers le pays

OTTAWA (PC) — Le comité fédéral qui étudie le projet de loi visant à mettre un frein aux augmentations des paiements de transfert aux provinces dans les domaines de la santé et de l'éducation ne tiendra pas d'audiences à travers le pays, ce qui suscite la colère des députés de l'Opposition faisant partie de ce groupe de travail.

Le député néo-démocrate Rod Murphy a affirmé hier que les conservateurs siégeant au sein du comité ont utilisé leur majorité pour battre une requête réclamant la tenue d'audiences publiques dans toutes les régions du Canada.